

Avec cinq autres Régions, la Bourgogne-Franche-Comté cofinancera le plan d'investissement pour le tourisme de montagne

Ce matin, le Premier ministre Jean Castex a présenté un nouveau plan d'investissement pour le tourisme de montagne.

Baptisé « Avenir montagnes », ce plan est destiné à faciliter le développement d'un tourisme plus durable afin de répondre aux nombreux défis de ce secteur d'activité fortement touché par la crise sanitaire et confronté à des évolutions induites par le changement climatique.

Dans le détail, ce plan prévoit la création d'un fonds de 331 millions d'euros cofinancé à parts égales entre l'Etat et les six Régions concernées (Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes, Grand-Est, SUD, Occitanie, Nouvelle Aquitaine) et destiné à soutenir l'investissement dans de nouveaux projets touristiques sur le territoire des massifs de montagne français.

Cette mobilisation nouvelle fera l'objet d'une contractualisation dans les CPIER de massifs pour les années 2021-2027 avec une enveloppe dédiée à la Bourgogne-Franche-Comté.

Considérant le tourisme comme une filière stratégique, la Région s'est déjà fortement mobilisée pour accompagner ce secteur économique qui a souffert de la crise sanitaire et qui représente plus de 42 000 emplois et 4,58 milliards d'euros de retombées pour le territoire.

Après les aides d'urgence, la Région a adopté en octobre 2020 un Plan d'accélération de l'investissement d'un montant de 36 millions d'euros pour financer notamment des projets répondant aux enjeux de tourisme durable et social.

17 projets ont ainsi déjà pu être financés comme par exemple la création d'une luge quatre saisons pour la station de Métabief ou l'aménagement du lac des Rousses.

Ce nouveau fonds d'investissement proposé aujourd'hui par le Gouvernement et cofinancé à parts égales par les six Régions concernées dont la Bourgogne-Franche-Comté permettra d'apporter un soutien complémentaire aux acteurs des Massifs du Jura, des Vosges et du Massif Central (Morvan).